

À CAUSE DES BEBES : APPEL DE MARSEILLE

Parce que les enfants de demain sont l'avenir,

Parce que médecine, biologie, psychopathologie, psychologie et sociologie **nous apprennent que l'origine développementale de la santé et des maladies** (OMS-DOHaD) est définitivement multifactorielle et appelle encore plus de recherches en particulier pluridisciplinaires,

Parce que les **progrès de l'épigénétique** insistent sur le rôle de l'environnement dans l'expression des gènes à tous les âges de la vie et sur la transmission sur trois générations,

Parce que la psychologie du développement et la psychopathologie clinique ont montré à quel point le bébé dépend, pour son **bon développement global**, de la **qualité des interactions**,

Parce que différentes modalités de **l'intervention préventive prévenante et les soins conjoints (parents-bébé) en période périnatale** ont fait leurs preuves,

Nous défendons la nécessité absolue d'une attention toute particulière aux « 1000 jours », de la période péri-conceptionnelle aux deux ans de l'enfant.

Dans ce contexte, tous les **parents** doivent être respectés dans leurs **compétences**, leurs **besoins** et leurs **attentes**.

Les plus **vulnérables (troubles psychiques, précarité, handicap, prématurité)** doivent bénéficier, pour eux-mêmes et pour leurs bébés, de prises en charge et de soins individualisés, les plus adaptés et les plus efficaces.

Ceci **appelle**, sur l'ensemble du territoire national, à une sensibilisation en profondeur de l'ensemble des citoyens, à des formations renouvelées de tous les acteurs de la périnatalité, à l'urgence de la mise en place d'une **offre de soins psychiques conjoints, coordonnée et graduée** qui réponde aux besoins de **continuité** des (futurs) parents et des bébés.

C'est un **investissement** pour l'avenir.

Le 5 juin 2019, sous le haut patronage de Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, au Ministère de la santé, cet **enjeu majeur de santé publique** a fait l'objet, d'une réflexion collective, pluri-professionnelle, pluri-institutionnelle approfondie.

Il est désormais temps qu'il devienne enfin **la question de tous**.

C'est à cela qu'ont déjà appelé, en fondant ce jour-là, dans le respect des prérogatives de chacune, l'Alliance francophone pour la santé mentale périnatale inscrite dans la dynamique de la *Global Alliance for Maternal Mental Health* :

- Les **associations d'usagers** (Maman Blues, la FNAPSY - Fédération nationale des usagers de la psychiatrie, le CIANE – Collectif interassociatif des associations de naissance)
- Les sociétés scientifiques et professionnelles de sages-femmes (CNSF), d'obstétriciens (CNGOF), les associations gestionnaires de T.I.S.F. (FNAAFP-CSF)
- Les **sociétés** scientifiques de psypérinatalité (SMF, Groupe WAIHM-F)
- L'Association des établissements en santé mentale (AdESM)

Rassemblés ce 21 septembre 2019, parlant d'une même voix, ces acteurs associatifs, professionnels et institutionnels de la périnatalité font valoir la priorité absolue que doit constituer dans les 1000 jours **la prévention prévenante, l'attention aux parents les plus vulnérables, la prise en charge optimisée des troubles psychiques parentaux et/ou des troubles de l'interaction de leurs conséquences sur le bébé d'aujourd'hui et sur la santé globale** des générations à venir.

Alors que le Président de la République et le gouvernement ont reconnu l'importance des 1000 jours, cet **Appel de Marseille** se veut une contribution **unie, constructive et exigeante**, à une étape historique en faveur non seulement des bébés de ce début du 21^e siècle et de tous ceux qui les entourent, mais, aussi de leurs enfants et de leurs petits-enfants.